



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Lettre des élu(e)s FSU au CSA de l'UCA n°43 – février 2023

Conformément à leurs engagements, les élu(e)s FSU au Comité Social d'Administration (CSA) de l'UCA vous adressent un compte-rendu de leurs interventions à la suite du CSA du 26 février 2023.

1) Intervention de la FSU sur les violences à Gergovia

La FSU a été reçue en délégation le 3 février par la DGS adjointe à la suite de toute une série de violences commises par un groupuscule d'extrême droite.

Saccage des locaux de l'UNEF, tags réguliers sur les murs extérieurs et intérieurs, menaces verbales ou physiques contre des étudiants, interventions cagoulées lors d'une AG de l'UNEF, séquestration pendant plusieurs minutes d'un étudiant par des individus cagoulés dans des WC de Gergovia, militantes suivies dans la rue et menacées, étudiant bousculé dans la rue...

Nous avons demandé une nouvelle fois au Président de l'UCA de condamner publiquement ces exactions, que les fautifs identifiés soient sanctionnés disciplinairement et que l'UCA appuie systématiquement et immédiatement les plaintes déposées par les victimes.

Le Président a indiqué que la situation dure depuis 18 mois et qu'il les a condamnées à chaque fois que les médias l'ont sollicités à ce sujet. Il ne souhaite pas pour autant « hypermédialiser ce types d'actes » commis par un groupe ultra minoritaire.

Il a cependant renforcé la sécurité du campus et s'il s'avère que des étudiants ou personnels sont mis en cause, des mesures disciplinaires seront mises en œuvre pour les personnes identifiées.

Le président rappelle que lors des élections étudiantes, **il faut favoriser au maximum la participation pour que des groupuscules ne puissent pas avoir d'élus uniquement grâce à l'abstention.**

La FSU demande à ce que l'UCA soit vigilante aux méthodes d'intimidation lors de la campagne électorale.

Le président propose qu'une circulaire soit faite aux doyens et directeurs de composante pour qu'ils soient vigilants et fassent remonter immédiatement tout problème posé.

2) Info générales :

Repyramidage ASI

8 repyramidages de Technicien en ASI en 2023 : 5 BAP A ; 1 BAP B ; 2 BAP C.

Ces choix tiennent compte du vivier interne.

L'INP aura aussi droit à des repyramidages. Les collègues de l'UCA en Position Normale d'Activité de l'INP pourront passer les concours des postes ainsi ouverts à l'INP.

Chaires de professeur junior

2022 : 1 chaire de professeur junior.

2023 : 3 chaires de professeur junior : 1 pour Aurillac, 1 pour le Limos, 1 pour l'UMR Territoire. (+ 2 en 2024).

La FSU rappelle qu'elle est opposée à cette forme dérogatoire de recrutements, qui se multiplie et rompt l'égalité de traitement des candidats. Le Président indique que ces postes s'ajoutent aux postes statutaires et ne les remplacent pas.

Sortie d'expérimentation de l'EPE UCA

L'établissement expérimental a pour période 2021 - 2026.

En 2024, l'UCA prévoit d'intégrer comme établissements composantes :

- l'école d'architecture (600 étudiants ; 40 personnels) dans l'institut LLSHSS. Les personnels de cette école dépendent du Ministère de la Culture.
- l'INP avec une intégration renforcée sur le plan budgétaire et RH.

Au 1er janvier 2027, nous sortons de l'expérimentation. Les instituts et le Directoire seront pérennisés et l'UCA souhaite devenir un Grand Établissement.

La FSU s'inquiète de ce changement car les statuts des Grands Établissements permettent une baisse de la représentation et de la démocratie universitaire. M. Bernard propose une consultation des représentants du personnel pour établir les statuts du Grand Établissement. La FSU demeure sceptique sur la possibilité d'obtenir une gouvernance collégiale et transparente à partir des statuts de Grand Établissement .

3) RIPEC : primes des Enseignant-Chercheurs

Quelques évolutions sont soumises au vote concernant le nouveau régime indemnitaire des Enseignant-Chercheurs :

Volet C2 c'est-à-dire indemnité liée à certaines fonctions et responsabilités, qui remplace les PCA (prime de charges administratives) et les PRP (prime de responsabilités pédagogiques). Cette prime est dorénavant :

- incompatible avec l'exercice d'une profession libérale
- convertible en décharge de service
- non cumul de prime pour une même fonction (cf le référentiel)

Volet C3 lié à l'engagement professionnel, remplaçant pour partie la PEDR :

- annulation de l'année de carence ;
- étude dossier par CNU avant CP2E ;
- 1 avis unique pour le CNU et 1 avis unique pour le CP2E (contre 3 et 3 actuellement)

- En 2022 43% des EC touchent la C3, ils devraient être 45% en 2023

La FSU demande plus de transparence sur les attributions des primes. Elle signale que les notes données par la CP2E ont été plus basse que celles du CNU et indique que les collègues souhaiteraient que le refus soit accompagné d'un commentaire, pour pouvoir progresser.

L'administration rappelle que l'évaluation par les élus au CP2E est très chronophage donc ils ne peuvent pas rédiger un avis pour chaque dossier, mais peuvent faire un retour sur demande.

La FSU mesure bien cette nouvelle charge imposée aux élu(e)s CP2E et **préconise de répartir les sommes allouées pour les primes équitablement entre les agents**, sans phase d'évaluation. La FSU s'oppose à cette mise en concurrence des EC et défend les primes statutaires en lieu et place des primes à la fonction et à la performance, **c'est pour cela que la FSU a voté contre ce point.**

Vote sur les principes : 5 CONTRE ; (3 FSU ; 1 FO 1 ; SUD) ; 5 POUR (4 UNSA ; 1 SGEN)

Historiquement il y avait 2 taux pour la PEDR 4400€ à l'UCA et 6500€ à l'INP. Actuellement, le C3 est à 4400€ sauf les « dossiers exceptionnels » qui sont à 6500€ (3 « dossiers exceptionnels » en 2022).

Vote sur les montants : 4 Abstentions (SUD, FSU) , 6 POUR (FO, SGEN, UNSA)

Enfin, la FSU soutient le [collectif 384](#) :

Les **enseignants du secondaire** (PRAG et PRCE) exerçant à l'UCA **ne touchent aucune prime** relevant du volet C1 du RIPEC (indemnité statutaire liée au grade, qui remplace la prime de recherche et d'enseignement supérieur). Ces collègues s'investissent souvent dans des tâches d'intérêt général alors que ces **missions ne sont pas dans leur statut** et ils ne reçoivent rien en échange. De plus, **leur progression de carrière est plus lente** à l'université que dans le secondaire car ils ne sont pas inspectés. **A travail égal, salaire égal, la FSU demande à ce que les enseignant(e)s du secondaire touchent la C1.**

M. Bernard soutient et a porté cette question auprès de France Université et de la ministre.

4) Lignes Directrices de Gestion (LDG) Repyramidage LPR

La FSU rejette la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) dont les financements sont insuffisants et inégalement distribués. Cependant, elle ne s'oppose aux rares

possibilités de promotions présentées ici et se propose d'accompagner les collègues dans leurs démarches. **C'est pour ces raisons que la FSU s'est abstenu.**

Passage de MCF à PR : 10 possibilités en 2023 ; 10 en 2024 (à confirmer : 13 en 2025).

La répartition des 10 postes pour 2023 s'est faite en fonction de 2 critères :

- nombre de postes de PR manquants pour arriver à 33 % de PR par rapport au MCF
- nombre de personnes éligibles (ayant une HDR) dans le vivier de la discipline (minimum 3 personnes pour un poste)
- Voici la répartition par [section CNU \(cf liste\)](#) : 1 en section 05 ; 1 en section 06 ; 1 en section 11 ; 3 en section 27 ; 1 en section 63 ; 1 en section 64 ; 1 en section 65 ; 1 en section 66.

La FSU regrette que les collègues soient évalués par des non spécialistes et sur les aspects les plus récents de leur carrière. Elle demande à ce que soit communiqué le nom des rapporteurs pour chaque campagne, y compris celle de 2021 et 2022, comme elle l'a déjà fait lors du Comité Technique de décembre 2022.

Vote sur les LDG : 5 abstentions (1 FO, 3 FSU, 1 SUD) ; 5 POUR (4 UNSA, 1 SGEN)

Vote sur la répartition : 5 abstentions (1 FO, 3 FSU, 1 SUD) ; 5 POUR (4 UNSA, 1 SGEN)

Concernant le repyramidage des BIATSS, la FSU demande à ce qu'il y ait un équilibre entre les BAP (par exemple, il y a eu 7 promus pour 14 éligibles en BAP A, contre 0 promus pour 60 éligibles en BAP J). L'administration indique que pour la première session, elle pensait que seule les BAP scientifiques avaient des chances d'être promues, les prochaines campagne devraient être plus équilibrées.

Questions diverses :

- **Primes des contractuels : 260 BIATSS contractuels recevront une prime mensuelle à partir de mars-avril avec effet retroactif au premier septembre 2022.** La FSU porte depuis 2 ans la revendication de primes pour tous les contractuels. Elle dénonce la mise en place d'une usine à gaz pour sélectionner moins de 50% des effectifs (260 sur 525 contractuels en tout). [La FSU demande à ce qu'une prime minimale soit attribué à tous les contractuels sans conditions.](#)

- Les **BIATSS vont être classés dans les groupes de primes RIFSEEP courant mars-avril.** La FSU demande à ce qu'un bilan de ces classements soit présentés au prochain Comité Social d'Administration. [La FSU n'a eu de cesse de dénoncer ces primes différenciées arbitraires.](#) N'hésitez pas à nous contacter pour contester votre classement.

- **Bilan de la campagne CDIsation** : 22 personnes ont été auditionnées, nous attendons de voir combien de collègues ont obtenus leur CDIsation.

- Le **Rectorat de Clermont-Fd veut supprimer les barèmes de promotions des personnels administratifs**, barèmes qui sont aussi appliqué à l'UCA. [Cf la déclaration de la FSU.](#)

- La FSU demande à ce que les **prestations du Class** soient accessibles à tous les personnels (titulaire, contractuel, y compris ceux à temps partiel, sans minimum de temps de travail).

- La **FSU dénonce le fait que le [forfait mobilité ne prend pas en compte la marche à pied](#)** pour se rendre au travail, mode de transport le plus écologique et luttant contre la sédentarité. Le Président de l'UCA indique que l'administration va étudier la possibilité d'ajouter la marche à pied. Le [forfait mobilité](#) peut aller de 100€ à 300€/an/agent, exonéré d'impôt, la FSU demande pourquoi l'UCA ne va pas au delà de 200€ et quels sont les critères d'attribution du montant.

- La FSU fait part de son inquiétude concernant **la décision de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier de fermer la bibliothèque existant depuis plusieurs années au sein du bâtiment de l'Orangerie à Vichy**, pour déplacer ses personnels et ses collections au sein de la Médiathèque Valery-Larbaud, quelques centaines de mètres plus loin. [Lire la déclaration de la FSU](#). M. Bernard regrette de ne pas avoir été consulté et a demandé un rendez-vous avec le Président de l'Agglomération de Vichy.

- Le traitement des **changements de Branches d'activités professionnelles (BAP) ou de Famille d'Activité Professionnelle (FAP)** des personnels ITRF sont en cours. Les dossiers ne passent plus en CPE mais sont étudiés par un comité d'experts des BAP/FAP correspondantes.

Tous les compte-rendus et de nos actions à l'UCA sont consultables sur le site du SNASUB-FSU académique : <http://www.snasub-clermont.fr/>

Pour toute question ou demande d'intervention concernant ce Comité Social d'Administration ou les suivants, vos conditions de travail, votre situation personnelle, pour vous syndiquer, ne restez pas isolés, contactez les élu(e)s et correspondant(e)s des syndicats FSU de l'UCA.

Orianne Vye
Bibliothécaire, BU INSPE Chamalières
Élue FSU Comité Social d'Administration
(titulaire)
Co-secrétaire académique SNASUB-FSU
orianne.vye@uca.fr

Viviane Ravet
Enseignant-chercheur Biologie
Élue FSU Comité Social d'Administration
(titulaire)
viviane.ravet@uca.fr

Eric Panthou
Bibliothécaire, BU Sciences
Élu FSU Comité Social d'Administration (titulaire)
Eric.panthou@uca.fr

Joël TOUSSAINT
Enseignant-chercheur IUT
Elu FSU Comité Social d'Administration
(suppléant)
joel.toussaint@uca.fr

Marie Mylène DUVERGER
Infirmière SSU
Élue FSU Comité Social d'Administration
(suppléante)
marie.duverger@uca.fr

Frédéric CHAUSSE
Enseignant-chercheur IUT
Élu FSU Comité Social d'Administration
(suppléant)
frederic.chausse@uca.fr